

## Conseil municipal du 29 octobre 2021

***Ce document est susceptible de modification par les élus. Celles-ci figureront sur le PV suivant.***

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf octobre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Exireuil, sous la présidence de monsieur BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation : 21 octobre 2021

Présents : BILLEROT Jérôme, DOMINEAU Samuel, GAUTIER Patrick, PAPET Marie-Claude, VIVIER Sylvie, ECALE Alain.

BELLÉCULLÉE Maryvonne, BURON Lionel, GAUDET Vincent, GOUDEAU Anne-Sophie, LUTTIAU François, NERAULT Alizée, PROUST Fabien, PROUST Isabelle, ROBERT Vanessa, ROUVREAU Sandrine, SEIGNEURET Julien.

Excusée représentée : DECARSIN Mélanie (ayant donné pouvoir à ROBERT Vanessa),

Excusé : HOMBRADO Thibaud

Secrétaire : ROUVREAU Sandrine

- Procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2021 : validé à l'unanimité.

### **Délibérations**

#### **2021-10-01 : Travaux de voirie 2021 – Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre**

Comme suite à la délibération n°2021-02-13 en date du 26 février 2021 accordant la mission de maîtrise d'œuvre pour les divers travaux de voirie 2021 à l'agence URBA 37 ;

Comme suite à la délibération n°2021-07-09 en date du 2 juillet 2021 validant un avenant 1 au marché initial de travaux ;

Monsieur le maire expose la proposition d'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre pour un montant de + 1 180,05€ HT ;
- autorise Monsieur le maire à signer l'avenant annexé à la présente délibération.

#### **2021-10-02 : Modification du logo communal – mise en concurrence des entreprises et attribution de la prestation**

Comme suite à la dernière réunion de conseil où a été évoqué l'éventualité de moderniser le logo de la commune, des devis ont été sollicités.

Monsieur le maire présente les propositions et sollicite les membres du conseil pour statuer sur la suite à donner.

Entreprise	Prix HT	Prix TTC	Détail de la prestation
ESQUISSE (Niort)	350,00 €	420,00 €	4 maquettes modifiables jusqu'à obtention du modèle définitif 1 accueil possible à Niort sur RDV (4 pers. max.)
GRAPHIC APPLICATION (St Maixent)	sans réponse		
STICKSONE (Savres)	500,00 €	600,00 €	3 maquettes + 3 modifications sur l'un des logos 2 rendez-vous 1 mois et demi après validation du logo définitif

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide l'offre de l'entreprise Esquisse (6 rue Jean François Cail - Niort) pour un montant de 350€ HT
- autorise Monsieur le maire à signer le devis lié à cette affaire.

### **2021-10-03 : Plans d'évacuation dans les locaux scolaires – mise en concurrence et attribution de la prestation**

Au niveau de l'école Beausoleil, dans le plan particulier de mise en sûreté (PPMS), il est demandé l'affichage des plans d'évacuation.

L'école d'Exireuil étant classée en 5<sup>ème</sup> catégorie mais n'ayant ni niveau (étage ou sous-sol) ni local de sommeil (nuitée), l'affichage de ces plans n'est pas une obligation.

Cependant, Monsieur le maire explique que les règles de l'Éducation Nationale peuvent être différentes de celles imposées aux élus et même, dans ce cas précis, peuvent être contradictoires.

Aussi, une estimation financière de la réalisation de ces plans a été sollicitée auprès d'entreprises afin de prendre une décision sur la suite à donner.

Entreprise	Prix HT	Prix TTC	Détail de la prestation
ESI (79220 - St Christophe sur Roc)	1 650,00 €  offert 1 650,00 €	1 980,00 €  offert 1 980,00 €	Ecole primaire : 1 plan d'intervention + 5 plans d'évacuation Ecole maternelle : 1 plan d'intervention + 5 plans d'évacuation Bibliothèque : 1 plan d'intervention RAM : 1 plan d'intervention Accès pompiers : 1 plan de masse + Compléments : mise en place plans (4,60€ x 14)
SETON (catalogue)	271,40 €	325,68 €	Tarif par plan. Si 12 plans = 3 256,80€ HT soit 3 908,16€
VIAUD (79410 - Echiré)	1 351,94 €	1 622,33 €	Ecole primaire : 3 plans d'évacuation Ecole maternelle : 6 plans d'évacuation Bibliothèque : 1 plan d'évacuation RAM : 1 plan d'évacuation Accès pompiers : 1 plan de masse

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide l'offre de l'entreprise ESI (23 rue du Puits, Le Breuil – St Christophe sur Roc) pour un montant de 1 650€ HT ;
- autorise Monsieur le maire à signer le devis lié à cette affaire.

### **2021-10-04 : Admission en non-valeur et créances éteintes**

Madame Marie-Claude PAPET expose au conseil municipal un état de non-valeur et un état de créances éteintes présentés par Monsieur DARBON, trésorier :

- 1 état de 52,75€ : créances admises en non-valeur (compte 6541) – dettes pouvant encore être réglées
- 1 état de 184,75€ : créances éteintes (compte 6542) - dettes définitivement effacées

Au total, il s'agit d'effacer la dette de 5 foyers pour des factures communales (services périscolaires).

La trésorerie, au regard de ces titres irrécouvrables (valeur, insolvabilité, jugement...), demande à la commune d'effacer ces dettes.

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider ces non-valeurs d'un montant total de 52,75€ (compte 6541) ;
- de valider les créances éteintes d'un montant total de 184,75€ (compte 6542) ;
- d'autoriser monsieur le Maire à signer ces états et à réaliser les écritures comptables liées à cette décision.

### **2021-10-05 : Acquisition d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) pour les adjoints techniques (voirie/bâtiment/espaces verts)**

Le document unique a fait ressortir des manques sur certains équipements et il est souhaité y remédier rapidement, surtout pour les travaux les plus dangereux.

Les postes concernés sont ceux des adjoints techniques voirie, bâtiment et espaces verts.

Patrick GAUTIER présente des devis pour l'acquisition des équipements suivants :

- Pour les travaux de débroussaillage et taille : pantalon de débroussaillage, veste, gants forestiers de protection, casque forestier avec écran grillagé ;

- Pour les travaux en hauteur : kit antichute nacelle, longe, contrôle d'un kit antichute ;
- Pour les travaux bruyants : bouchons d'oreilles moulés.

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider l'acquisition des équipements ci-dessus mentionnés après comparatif auprès de différents fournisseurs ;
- d'autoriser monsieur le Maire à signer les devis choisis après mise en concurrence.

**2021-10-06 : Projet de cession – Chemin rural « Des Grands Pâtis » / conclusion du commissaire enquêteur et suite à donner**

Comme suite à la délibération n°2021-04-17 en date du 30 avril 2021, validant le projet de cession d'une partie du chemin rural dit « Des Grands Pâtis » et autorisant Monsieur le maire à procéder à une enquête publique ;

Comme suite à l'arrêté n°2.1 2021 08 01 en date du 6 août 2021 portant ouverture d'une enquête publique relative au projet d'aliénation partielle du chemin rural dit « des Grands Pâtis » et désignant le commissaire enquêteur ;

Comme suite à l'enquête réalisée du 21 septembre 2021 au 5 octobre 2021 ;

Comme suite au rapport de l'enquête et aux conclusions du commissaire enquêteur (avis favorable) ;

Monsieur le maire sollicite le conseil municipal pour acter les conclusions du commissaire enquêteur et décider de la suite à donner.

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de prendre acte des conclusions du commissaire enquêteur ;
- de poursuivre la démarche au projet d'aliénation partielle du chemin rural dit « des Grands Pâtis » ;
- de poursuivre le projet de cession.

**2021-10-07 : Projet de cession – La Roche Nadoux (VC n°44) / conclusion du commissaire enquêteur et suite à donner**

Comme suite à la délibération n°2021-04-16 en date du 30 avril 2021, validant le projet de cession d'une partie de la voie communale n°44 dit « Chemin de la Roche Nadoux » et autorisant Monsieur le maire à procéder à une enquête publique ;

Comme suite à l'arrêté n°2.1 2021 08 02 en date du 6 août 2021 portant ouverture d'une enquête publique conjointe pour le déclassement partiel de la voie communale n°44 dite « Chemin de la Roche Nadoux » et pour son aliénation avec signation du commissaire enquêteur ;

Comme suite à l'enquête réalisée du 21 septembre 2021 au 5 octobre 2021 ;

Comme suite au rapport de l'enquête et aux conclusions du commissaire enquêteur (avis favorable assorti d'une recommandation) ;

Monsieur ECALE présente une proposition de modification du projet de bornage afin de répondre à la recommandation du commissaire enquêteur.

Monsieur le maire sollicite le conseil municipal pour acter les conclusions du commissaire enquêteur et décider de la suite à donner.

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de prendre acte des conclusions du commissaire enquêteur ;
- de prendre en compte la recommandation du commissaire enquêteur et de modifier le projet de bornage afin de se conformer à sa décision ;
- de poursuivre la démarche de déclassement partiel de la voie communale n°44 dite « Chemin de la Roche Nadoux », pour son aliénation ;
- de poursuivre le projet de cession.

**2021-10-08 : Sanitaires de l'école : cabines de petite hauteur**

Comme souhaité lors de la précédente réunion de conseil, des devis ont été sollicités afin de comparer le coût du cloisonnement des sanitaires (à la maternelle et à la garderie).

Les devis sont présentés et Monsieur le maire sollicite les élus pour statuer sur la suite à donner.

	Sanitaires des maternelles	Sanitaires de la garderie
Menuiserie ARIANA DALLERIT	3 731,25€ HT (dont 835,20€ HT option gravure / porte) 4 477,50€ TTC	

Menuiserie BRAULT (Exireuil)	2 400,23€ HT	1 760,73€
	2 880,28€ TTC	2 112,88€

Ne participent pas à la délibération pour éviter un éventuel conflit d'intérêt : DOMINEAU Samuel, PROUST Isabelle.

Après débat, le conseil municipal :

- valide l'offre de l'entreprise BRAULT Menuiserie (5 route de Clavé – Les Grands Ajoncs – Exireuil) à 13 voix (2 voix pour ARIANA DALLERIT et 1 abstention)
- autorise Monsieur le maire à signer les devis liés à cette affaire
  - pour un montant de 2 400,23€ HT (2 880,28€) pour les sanitaires des maternelles
  - pour un montant de 1 760,73€ HT (2 112,88€) pour les sanitaires de la garderie

#### **2021-10-09 : Travaux de voirie au « Plan des Naidés »**

Pour des travaux de voirie sur le chemin situé entre le « Plan des Naidés » et « La Fragnée » et comme convenu par délibération n°2021-04-15 en date du 30 avril 2021, des devis comparatifs ont été demandés.

Monsieur le maire explique n'avoir reçu qu'une proposition (BORDAGE).

Après débat et à l'unanimité, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de reporter le projet de travaux du chemin entre le Plan des Naidés et La Fragnée à une prochaine réunion afin de proposer des devis comparatifs.

Le 02/11/2021

Jérôme BILLEROT, maire